



Le 30 juillet 2015

Pour publication immédiate

## QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2015

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre 2015. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 75,4 %.

### Faits saillants

#### *Deuxième trimestre 2015*

- Revenus de 960,9 M\$, en hausse de 67,9 M\$ (7,6 %) par rapport au deuxième trimestre 2014.
- Bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1</sup> de 349,3 M\$, en baisse de 10,6 M\$ (-2,9 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 72,1 M\$ (0,59 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 54,8 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 126,9 M\$ (1,04 \$ par action de base), dont l'incidence favorable de 98,7 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies<sup>2</sup> de 66,5 M\$ (0,54 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2015, contre 55,9 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 10,6 M\$ (0,09 \$ par action de base).
- Au deuxième trimestre 2015, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 43,9 M\$ (6,3 %) de ses revenus et de 10,2 M\$ (3,1 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté. Les revenus de téléphonie mobile de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») ont progressé de 29,5 M\$, ou 44,2 %, ceux de l'accès Internet de 14,1 M\$, ou 6,6 %, tandis que le service de vidéo sur demande par abonnement Club illico a plus que doublé ses revenus (hausse de 3,2 M\$).
- Revenu mensuel moyen par abonné<sup>3</sup> (« RMPA ») de Vidéotron de 133,71 \$ au deuxième trimestre 2015, contre 123,61 \$ à la même période de 2014, soit une croissance de 10,10 \$ (8,2 %), dont une augmentation de 5,69 \$ (13,8 %) en téléphonie mobile.
- Augmentation nette de 12 900 unités de service<sup>4</sup> au deuxième trimestre 2015. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 225 200 (4,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2015, dont une hausse de 150 600 lignes en téléphonie mobile et de 98 600 clients au service de vidéo sur demande par abonnement.
- Le 20 juillet 2015, Québecor a officiellement déposé sa candidature dans le cadre du projet d'expansion de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») afin d'obtenir une franchise dans la ville de Québec.

---

<sup>1</sup> Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

<sup>2</sup> Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

<sup>3</sup> Voir « Définitions – Revenu mensuel moyen par abonné »

<sup>4</sup> La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le 19 mai 2015, Québecor a annoncé la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») à Renaud-Bray. Cette transaction comprend les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca*, ainsi que la librairie de langue anglaise Paragraphe. Cette transaction est assujettie à l'approbation du Bureau de la concurrence.
- Le 12 mai 2015, au terme des enchères du spectre mobile commercial dans la bande de 2 500 MHz d'Industrie Canada, Québecor Média a annoncé que les soumissions de sa filiale Vidéotron ont été retenues pour 18 licences de spectre, couvrant la totalité du Québec ainsi que les plus grands centres urbains du Canada dont les villes de Toronto, d'Ottawa, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver. Ces licences ont été acquises au coût total de 187,0 M\$.

« Québecor a généré des revenus en croissance de 67,9 M\$, ou de 7,6 %, au deuxième trimestre 2015, surtout en raison du rendement du secteur Télécommunications », a déclaré Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor. « Les consommateurs continuent de répondre positivement à la qualité de l'offre de ce secteur, comme en témoigne la hausse de 40 800 lignes en téléphonie mobile (6,2 %) enregistrée au cours du deuxième trimestre, qui nous permet de franchir à présent le cap des 700 000 lignes. Le bénéfice d'exploitation ajusté de Québecor s'est par ailleurs établi à 349,3 M\$, affichant une baisse de 2,9 % dans un contexte d'investissements importants requis pour la poursuite du plan d'affaires de la Société, dont le déploiement de la chaîne spécialisée TVA Sports et les nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron à Québec. Mentionnons également que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies a enregistré une progression de 10,6 M\$, ou de 19,0 %, au deuxième trimestre 2015, a ajouté Pierre Dion.

« Au chapitre des initiatives de développement, Québecor a déposé, le 20 juillet 2015, sa candidature auprès de la LNH dans le but de ramener une équipe de hockey professionnelle à Québec et de l'installer dans le domicile spécialement construit pour l'accueillir, le Centre Vidéotron », a rappelé Pierre Dion. « Notre objectif ultime est de faire du sport un grand vecteur de croissance pour Québecor, ainsi qu'un contenu à valeur ajoutée pour créer des rendez-vous en direct et rassembleurs avec notre clientèle. Toutes nos actions posées au cours des dernières années convergent dans cette direction, qu'il s'agisse du lancement de TVA Sports en 2011, de l'obtention par TVA Sports du statut de diffuseur francophone officiel de la LNH jusqu'en 2026, de la signature d'une entente avec la Ville de Québec pour la gestion du Centre Vidéotron au cours des 25 prochaines années ou de l'acquisition de deux équipes de hockey de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Dans le but de partager notre passion pour le sport, nous allons de plus entamer un processus afin d'intéresser et d'attirer des partenaires dans le cadre de notre démarche pour l'obtention d'une franchise d'équipe de hockey professionnelle, a déclaré Pierre Dion.

« En matière d'investissements en téléphonie mobile, Québecor a procédé à l'acquisition, en mai 2015, de 18 licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz, au coût total de 187,0 M\$, couvrant la totalité du Québec et tous les principaux centres urbains du Canada. Avec les licences SSFE-3 obtenues plus tôt cette année et les licences de spectre dans la bande de 700 MHz acquises en 2014, le secteur Télécommunications est désormais bien outillé pour développer son réseau au Québec dans les années à venir. En ce qui a trait aux licences acquises à l'extérieur du Québec, il importe à présent de maximiser le rendement de ces investissements, réalisés à un coût très avantageux, pour lesquels diverses options s'offrent à nous. Nous comptons maintenir une approche mesurée et disciplinée afin de maximiser notre rendement tout en limitant nos risques, en particulier lorsque nous considérons les nombreux projets actuellement en développement chez Québecor », a commenté Pierre Dion.

« Le secteur Télécommunications a de nouveau affiché un très bon rendement au deuxième trimestre 2015 avec des hausses de 43,9 M\$ (6,3 %) de ses revenus et de 10,2 M\$ (3,1 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté, et ce, dans des conditions de marché qui demeurent toujours fortement concurrentielles », a commenté Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Ces résultats en hausse s'expliquent une fois de plus par l'excellent rendement de nos services de téléphonie mobile et d'accès Internet.

« Le RMPA total de l'ensemble des services de Vidéotron s'est établi à 133,71 \$ au deuxième trimestre 2015, soit une hausse de 10,10 \$ (8,2 %) propulsée de nouveau par la forte croissance du service de téléphonie mobile, dont le RMPA a connu une augmentation de 5,69 \$ (13,8 %) au deuxième trimestre », a ajouté Manon Brouillette.

« Dans le secteur Média, TVA Sports s'est imposée comme la chaîne sportive la plus regardée au Québec au cours de sa première saison à titre de diffuseur francophone exclusif des séries éliminatoires de la LNH », a indiqué Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média. « Lors des 12 matchs des Canadiens de Montréal présentés en séries éliminatoires, l'auditoire a atteint en moyenne 1 577 000 téléspectateurs, avec des pointes d'écoute allant jusqu'à 2,5 millions, pour une part de marché de 49,1 %. Depuis l'arrivée de la LNH sur ses ondes, TVA Sports a vu son nombre d'abonnés croître de façon importante pour atteindre 2,1 millions.

« Notons également que, le 15 juillet 2015, Québec Contenu a annoncé la conclusion d'une entente multiplateforme à long terme avec Sony Pictures Television Canada (« Sony Canada »), qui permettra à Vidéotron d'offrir sur son service de vidéo sur demande par abonnement un vaste choix de films et de séries télé, et aux chaînes télévisuelles du Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») de diffuser en exclusivité les versions françaises de productions provenant du catalogue de Sony Canada. »

« Sur le plan financier, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré en juillet 2015 ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US portant intérêt à un taux de 9,125 %, et ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ portant intérêt à un taux de 7,125 %. Ces remboursements ont été financés à même le crédit bancaire de Vidéotron, qui a été augmenté, prorogé et amendé à des conditions avantageuses. Ces opérations de financement opportunistes permettront de générer des économies annuelles d'intérêts sur la dette d'environ 20,0 M\$ », a mentionné Jean-François Pruneau, vice-président principal et chef de la direction financière de Québecor.

« Au cours du premier semestre 2015, Québecor a donc poursuivi activement son plan d'affaires misant sur des activités à fort potentiel de croissance. La Société demeure toujours en solide position pour atteindre ses objectifs de développement des affaires et de création de valeur pour ses actionnaires », a conclu Pierre Dion.

Mentionnons finalement que le conseil d'administration de Québecor annonce le retour de monsieur Érik Péladeau au conseil d'administration de l'entreprise. Il y avait siégé de 1988 à 2010, notamment à titre de vice-président du Conseil. Il est le fils aîné du fondateur de Québecor, monsieur Pierre Péladeau. Rappelons qu'Érik a également été à l'origine de la diversification de l'offre de contenu numérique de l'entreprise grâce à la création de Québecor Multimédia.

« La philosophie d'affaires et l'esprit entrepreneurial du fondateur de Québecor, Pierre Péladeau, sont au cœur de la réussite de l'entreprise depuis plus de 50 ans. Érik est en cela à l'image de son père et il saura faire profiter l'entreprise de sa vision et de son expérience en affaires », a déclaré le conseil.

Érik Péladeau a pour sa part déclaré : « Après quelques années consacrées à ma propre entreprise, j'ai cru utile d'offrir ma contribution à Québecor, fondée par mon père, et au sein de laquelle j'ai travaillé plus de 28 années. Le conseil a jugé que mon expérience pouvait leur être utile et que ma contribution était la bienvenue et j'en remercie chacun des membres ».

Érik Péladeau œuvre aujourd'hui au sein de l'organisation qu'il a fondée, Groupe Lelys, une entreprise spécialisée dans l'impression d'étiquettes autocollantes, et il s'implique activement au sein de plusieurs activités philanthropiques. Érik Péladeau a aussi été membre du conseil d'administration du Groupe Jean Coutu inc.

## Tableau 1

### Faits saillants financiers des deuxièmes trimestres de Québecor – 2011 à 2015

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2015	2014	2013 <sup>1</sup>	2012 <sup>1</sup>	2011 <sup>1</sup>
Revenus	960,9 \$	893,0 \$	878,0 \$	844,5 \$	809,7 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	349,3	359,9	348,0	328,2	319,5
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	81,2	53,0	(125,9)	58,3	43,1
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	72,1	(54,8)	(93,6)	65,5	54,0
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	66,5	55,9	44,8	39,9	47,7
Par action de base :					
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	0,66	0,42	(1,01)	0,46	0,34
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,59	(0,45)	(0,75)	0,52	0,42
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,54	0,45	0,36	0,32	0,37

<sup>1</sup> Les données financières pour les exercices 2011 à 2013 ont été retraitées pour refléter la modification de convention comptable sur la comptabilisation des débetures convertibles.

## Activités abandonnées

Le 19 mai 2015, Québecor a annoncé la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault à Renaud-Bray. Cette transaction comprend les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca*, ainsi que la librairie de langue anglaise Paragraphe. La transaction est assujettie à l'autorisation du Bureau de la concurrence. Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 imprimeries, dont celle d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,9 M\$. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 25 mars 2015. Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise Société en nom collectif SUN News. Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. (« Nurun ») à Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$, moins les espèces disposées de 18,1 M\$. Une somme de 8,2 M\$ a également été reçue relativement à certains ajustements dans le cadre de la transaction. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 41,5 M\$ provenant de la vente de Nurun en 2014, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

## Comparaison des deuxièmes trimestres 2015 et 2014

**Revenus** de 960,9 M\$, en hausse de 67,9 M\$ (7,6 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (43,9 M\$ ou 6,3 % des revenus du secteur) et Média (36,4 M\$ ou 17,9 %).
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (0,5 M\$ ou -4,3 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 349,3 M\$, en baisse de 10,6 M\$ (-2,9 %).

- Diminution dans le secteur Média (17,4 M\$ ou -60,6 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (2,0 M\$).
- Hausse dans le secteur Télécommunications (10,2 M\$ ou 3,1 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 2,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2015.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 72,1 M\$ (0,59 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 54,8 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 126,9 M\$ (1,04 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - l'écart favorable de 132,0 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
  - un écart favorable de 25,1 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
  - l'écart favorable de 24,6 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
  - la diminution de 6,1 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- un écart défavorable de 13,8 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes ;
- une baisse de 10,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
- la hausse de 4,8 M\$ de la charge d'amortissement ;
- une hausse de 3,2 M\$ de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux.

Au deuxième trimestre 2015, Québecor Média a inscrit une charge non monétaire de 30,0 M\$, sans incidence fiscale, dans le secteur Média (30,0 M\$, sans incidence fiscale, au deuxième trimestre 2014), relativement à la dépréciation de l'écart d'acquisition, conformément aux règles d'évaluation comptables prévues selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Cette charge reflète l'impact du passage au numérique et les conditions difficiles du marché dans l'industrie des journaux.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 66,5 M\$ (0,54 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2015, contre 55,9 M\$ (0,45 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 10,6 M\$ (0,09 \$ par action de base).

### Comparaison des premiers semestres 2015 et 2014

**Revenus** de 1,89 G\$, en hausse de 120,8 M\$ (6,8 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (82,8 M\$ ou 5,9 % des revenus du secteur), Média (51,8 M\$ ou 13,4 %) et Sports et divertissement (3,2 M\$ ou 12,5 %).

**Bénéfice d'exploitation ajusté** de 688,5 M\$, en baisse de 6,4 M\$ (-0,9 %).

- Diminution dans le secteur Média (17,1 M\$ ou -76,0 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (1,4 M\$) et siège social (5,7 M\$) expliquée principalement dans ce dernier cas par la variation défavorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Hausse dans le secteur Télécommunications (17,8 M\$ ou 2,7 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 1,3 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier semestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 8,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2015.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 101,5 M\$ (0,83 \$ par action de base) au premier semestre 2015, contre une perte nette attribuable aux actionnaires de 15,7 M\$ (0,13 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 117,2 M\$ (0,96 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - l'écart favorable de 127,7 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
  - l'écart favorable de 19,5 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
  - un écart favorable de 17,1 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
  - la diminution de 12,3 M\$ des frais financiers ;
  - un écart favorable de 6,6 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 25,6 M\$ de la charge d'amortissement ;
- une hausse de 7,0 M\$ de la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
- une baisse de 6,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 107,9 M\$ (0,88 \$ par action de base) au premier semestre 2015, contre 101,0 M\$ (0,82 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 6,9 M\$ (0,06 \$ par action de base).

### Opérations financières

- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents, et a remboursé par anticipation et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.

- Le 16 juin 2015, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit bancaire renouvelable garantie de 575,0 M\$ afin de l'augmenter à 615,0 M\$ et de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 20 juillet 2020. Vidéotron a aussi conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 350,0 M\$ venant à échéance le 20 juillet 2020. Les conditions de cette nouvelle facilité de crédit non garantie sont similaires aux modalités de la facilité de crédit garantie de Vidéotron.
- Le 10 avril 2015, Vidéotron a complété le rachat de tous ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents.

## **Dividendes**

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 8 septembre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 14 août 2015. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

## **Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités**

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant approximativement 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation en date du 29 juillet 2015.

Les rachats seront effectués entre les 13 août 2015 et 12 août 2016, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette Bourse. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées. En date du 29 juillet 2015, 38 951 472 actions catégorie A et 83 721 692 actions catégorie B étaient émises et en circulation.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions catégorie A et les actions catégorie B de la Société entre les 1<sup>er</sup> janvier 2015 et 30 juin 2015 a été de 604 actions catégorie A et de 203 850 actions catégorie B. Par conséquent, la Société pourra racheter un maximum de 1 000 actions catégorie A et de 50 962 actions catégorie B au cours d'un même jour de Bourse aux termes de son programme de rachat.

La Société est d'avis que le rachat des actions en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Au cours des 12 derniers mois, la Société n'a racheté aucune action catégorie A et a racheté 203 300 actions catégorie B au prix moyen pondéré de 31,19 \$ par action.

Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis déposé auprès de la Bourse de Toronto en communiquant avec le secrétariat de la Société au 514 380-1994.

## **Information financière détaillée**

Pour une analyse détaillée des résultats du deuxième trimestre 2015 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/rapports\\_trimestriels\\_quebecor\\_inc](http://www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc)> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

## **Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet**

Le 30 juillet 2015, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le deuxième trimestre 2015, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 90393#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1182797 et code d'accès pour les participants 90393#, entre les 30 juillet et 30 octobre 2015. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique](http://www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique)>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 30 juillet 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

## À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 75,36 % dans Québecor Média, laquelle emploie près de 12 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : [www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)

Suivez-nous sur Twitter : [www.twitter.com/QuebecorMedia](http://www.twitter.com/QuebecorMedia)

- 30 -

### Sources :

Jean-François Pruneau  
Vice-président principal et chef de la direction financière,  
Québecor inc. et Québecor Média inc.  
[jean-francois.pruneau@quebecor.com](mailto:jean-francois.pruneau@quebecor.com)  
514 380-4144

Martin Tremblay  
Vice-président, Affaires publiques  
Québecor Média inc.  
[martin.tremblay@quebecor.com](mailto:martin.tremblay@quebecor.com)  
514 380-1985

## DÉFINITIONS

### Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la perte liée aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 2**

### Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) divulgué(e) aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	342,2	\$ 332,0	\$ 685,7	\$ 667,9
Média	11,3	28,7	5,4	22,5
Sports et divertissement	(4,1)	(2,1)	(4,2)	(2,8)
Siège social	(0,1)	1,3	1,6	7,3
	349,3	359,9	688,5	694,9
Amortissement	(167,0)	(162,2)	(348,5)	(322,9)
Frais financiers	(80,8)	(86,9)	(168,6)	(180,9)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	45,9	20,8	40,8	23,7
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(5,7)	(2,5)	(10,1)	(3,1)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(30,0)	(30,0)	(30,0)	(30,0)
Perte sur refinancement de dettes	(13,8)	-	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice	(5,5)	(30,1)	(27,4)	(46,9)
Perte liée aux activités abandonnées	(11,8)	(143,8)	(16,1)	(143,8)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>80,6</b>	<b>\$ (74,8)</b>	<b>\$ 116,5</b>	<b>\$ (27,7)</b>

## Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant la perte liée aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 3**

### Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	66,5	\$ 55,9	\$ 107,9	\$ 101,0
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	45,9	20,8	40,8	23,7
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(5,7)	(2,5)	(10,1)	(3,1)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(30,0)	(30,0)	(30,0)	(30,0)
Perte sur refinancement de dettes	(13,8)	–	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	6,8	0,6	3,9	7,8
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	11,5	8,2	12,3	10,9
Activités abandonnées	(9,1)	(107,8)	(11,2)	(107,3)
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>	<b>72,1</b>	<b>\$ (54,8)</b>	<b>\$ 101,5</b>	<b>\$ (15,7)</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

## Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo par contournement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo par contournement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Revenus</b>	<b>960,9</b>	<b>893,0</b>	<b>1 887,0</b>	<b>1 766,2</b>
Coûts liés au personnel	176,4	163,6	357,9	324,4
Achats de biens et services	435,2	369,5	840,6	746,9
Amortissement	167,0	162,2	348,5	322,9
Frais financiers	80,8	86,9	168,6	180,9
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(45,9)	(20,8)	(40,8)	(23,7)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	5,7	2,5	10,1	3,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition	30,0	30,0	30,0	30,0
Perte sur refinancement de dettes	13,8	-	12,1	18,7
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>97,9</b>	<b>99,1</b>	<b>160,0</b>	<b>163,0</b>
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	(12,6)	25,5	23,7	31,7
Différés	18,1	4,6	3,7	15,2
	<b>5,5</b>	<b>30,1</b>	<b>27,4</b>	<b>46,9</b>
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies</b>	<b>92,4</b>	<b>69,0</b>	<b>132,6</b>	<b>116,1</b>
Perte liée aux activités abandonnées	(11,8)	(143,8)	(16,1)	(143,8)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>80,6</b>	<b>(74,8)</b>	<b>116,5</b>	<b>(27,7)</b>
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux</b>				
Actionnaires	81,2	53,0	112,7	91,6
Participations ne donnant pas le contrôle	11,2	16,0	19,9	24,5
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux</b>				
Actionnaires	72,1	(54,8)	101,5	(15,7)
Participations ne donnant pas le contrôle	8,5	(20,0)	15,0	(12,0)
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires</b>				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	0,66	0,42	0,92	0,74
Tiré des activités abandonnées	(0,07)	(0,87)	(0,09)	(0,87)
Bénéfice net (perte nette)	0,59	(0,45)	0,83	(0,13)
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	0,26	0,23	0,56	0,52
Tiré des activités abandonnées	(0,07)	(0,74)	(0,09)	(0,74)
Bénéfice net (perte nette)	0,19	(0,51)	0,47	(0,22)
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>122,8</b>	<b>123,0</b>	<b>122,8</b>	<b>123,0</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>143,9</b>	<b>143,8</b>	<b>143,9</b>	<b>143,8</b>

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies</b>	<b>92,4</b>	<b>69,0</b>	<b>132,6</b>	<b>116,1</b>
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(32,2)	3,3	(24,9)	(8,3)
Impôts différés	8,3	8,4	(14,1)	0,7
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	(2,1)	-	(3,9)	(10,8)
Impôts différés	(0,8)	-	(0,4)	0,4
	<b>(26,8)</b>	11,7	<b>(43,3)</b>	(18,0)
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies</b>	<b>65,6</b>	80,7	<b>89,3</b>	98,1
Perte liée aux activités abandonnées	(11,8)	(143,8)	(16,1)	(143,8)
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	-	(2,1)	-	(0,2)
<b>Résultat global</b>	<b>53,8</b>	(65,2)	<b>73,2</b>	(45,9)
<b>Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux</b>				
Actionnaires	60,9	61,9	80,2	78,0
Participations ne donnant pas le contrôle	4,7	18,8	9,1	20,1
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires	51,8	(47,6)	69,0	(29,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,0	(17,6)	4,2	(16,4)

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Trois mois terminés le 30 juin 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	741,5	\$ 239,7	\$ 11,1	\$ (31,4)	\$ 960,9
Coûts liés au personnel	90,6	74,1	3,3	8,4	176,4
Achats de biens et services	308,7	154,3	11,9	(39,7)	435,2
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	342,2	11,3	(4,1)	(0,1)	349,3
Amortissement					167,0
Frais financiers					80,8
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(45,9)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					5,7
Dépréciation de l'écart d'acquisition					30,0
Perte sur refinancement de dettes					13,8
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>97,9</b>
Acquisitions d'immobilisations	141,6	\$ 8,6	\$ 3,6	\$ 0,1	\$ 153,9
Acquisitions d'actifs incorporels	233,6	2,4	0,2	1,0	237,2

Trois mois terminés le 30 juin 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	697,6	\$ 203,3	\$ 11,6	\$ (19,5)	\$ 893,0
Coûts liés au personnel	85,7	65,6	2,5	9,8	163,6
Achats de biens et services	279,9	109,0	11,2	(30,6)	369,5
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	332,0	28,7	(2,1)	1,3	359,9
Amortissement					162,2
Frais financiers					86,9
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(20,8)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					2,5
Dépréciation de l'écart d'acquisition					30,0
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					99,1
Acquisitions d'immobilisations	155,9	\$ 5,9	\$ 0,9	\$ 0,3	\$ 163,0
Acquisitions d'actifs incorporels	186,2	3,1	-	0,4	189,7

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Six mois terminés le 30 juin 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 475,7	\$ 439,2	\$ 28,8	\$ (56,7)	\$ 1 887,0
Coûts liés au personnel	183,5	150,1	6,7	17,6	357,9
Achats de biens et services	606,5	283,7	26,3	(75,9)	840,6
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	685,7	5,4	(4,2)	1,6	688,5
Amortissement					348,5
Frais financiers					168,6
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(40,8)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					10,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition					30,0
Perte sur refinancement de dettes					12,1
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>160,0</b>
Acquisitions d'immobilisations	303,2	\$ 15,7	\$ 4,7	\$ 0,1	\$ 323,7
Acquisitions d'actifs incorporels	258,5	4,1	0,3	1,6	264,5

Six mois terminés le 30 juin 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 392,9	\$ 387,4	\$ 25,6	\$ (39,7)	\$ 1 766,2
Coûts liés au personnel	173,5	131,1	5,0	14,8	324,4
Achats de biens et services	551,5	233,8	23,4	(61,8)	746,9
Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1</sup>	667,9	22,5	(2,8)	7,3	694,9
Amortissement					322,9
Frais financiers					180,9
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(23,7)
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux					3,1
Dépréciation de l'écart d'acquisition					30,0
Perte sur refinancement de dettes					18,7
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>163,0</b>
Acquisitions d'immobilisations	299,0	\$ 15,1	\$ 2,8	\$ 0,3	\$ 317,2
Acquisitions d'actifs incorporels	255,1	5,0	-	0,7	260,8

<sup>1</sup> Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net (la perte nette) avant amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, dépréciation de l'écart d'acquisition, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et perte liée aux activités abandonnées.

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	328,9	\$ 2,3	\$ 291,4	\$ (23,1)	\$ 595,9	\$ 1 195,4
Perte nette	-	-	(15,7)	-	(12,0)	(27,7)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(13,8)	(4,4)	(18,2)
Rachat d'actions catégorie B	(1,7)	-	(10,0)	-	-	(11,7)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(0,1)	-	0,1	-
Dividendes	-	-	(6,2)	-	(12,5)	(18,7)
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	327,2	2,3	259,4	(36,9)	567,1	1 119,1
(Perte nette) bénéfice net	-	-	(14,4)	-	17,7	3,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(27,5)	(13,1)	(40,6)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Dividendes	-	-	(6,1)	-	(12,3)	(18,4)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	327,2	2,3	238,9	(64,4)	559,3	1 063,3
Bénéfice net	-	-	101,5	-	15,0	116,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(32,5)	(10,8)	(43,3)
Rachat d'actions catégorie B	(0,8)	-	(5,5)	-	-	(6,3)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	12,1	12,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	13,8	-	(13,8)	-
Dividendes	-	-	(7,4)	-	(12,3)	(19,7)
Acquisition d'entreprises	-	-	-	-	0,5	0,5
<b>Solde au 30 juin 2015</b>	326,4	\$ 2,3	\$ 341,3	\$ (96,9)	\$ 550,0	\$ 1 123,1

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	92,4	\$ 69,0	\$ 132,6	\$ 116,1
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	146,4	130,7	294,3	260,7
Amortissement des actifs incorporels	20,6	31,5	54,2	62,2
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(45,9)	(20,8)	(40,8)	(23,7)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	30,0	30,0	30,0	30,0
Perte sur refinancement de dettes	13,8	-	12,1	18,7
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	1,8	1,9	3,8	4,9
Impôts différés	18,1	4,6	3,7	15,2
Autres	0,4	(0,8)	2,4	1,2
	<b>277,6</b>	<b>246,1</b>	<b>492,3</b>	<b>485,3</b>
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	(97,6)	(39,2)	(166,0)	(112,9)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<b>180,0</b>	<b>206,9</b>	<b>326,3</b>	<b>372,4</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'entreprises	(55,3)	-	(90,8)	(0,6)
Dispositions d'entreprises	304,2	73,7	304,2	73,7
Acquisitions d'immobilisations	(153,9)	(163,0)	(323,7)	(317,2)
Acquisitions d'actifs incorporels	(237,2)	(189,7)	(264,5)	(260,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,6	1,1	1,9	1,9
Autres	0,1	0,2	0,3	0,2
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	<b>(140,5)</b>	<b>(277,7)</b>	<b>(372,6)</b>	<b>(502,8)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation nette des emprunts bancaires	-	(36,8)	(3,9)	(0,1)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	7,0	(78,9)	(5,6)	(1,0)
Emission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	-	654,5	-	654,5
Remboursements de la dette à long terme	(225,1)	(721,3)	(231,6)	(727,7)
Règlement de contrats de couverture	13,2	51,4	13,1	(64,6)
Émission d'actions d'une filiale à des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	12,1	-
Rachat d'actions catégorie B	(6,3)	(4,5)	(6,3)	(11,7)
Dividendes	(7,4)	(6,2)	(7,4)	(6,2)
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(6,1)	(6,2)	(12,3)	(12,5)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies	<b>(224,7)</b>	<b>(148,0)</b>	<b>(241,9)</b>	<b>(169,3)</b>
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	<b>(185,2)</b>	<b>(218,8)</b>	<b>(288,2)</b>	<b>(299,7)</b>
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités abandonnées	<b>0,3</b>	<b>7,0</b>	<b>(20,0)</b>	<b>16,8</b>
Espèces et quasi-espèces au début de la période	<b>272,0</b>	<b>405,5</b>	<b>395,3</b>	<b>476,6</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<b>87,1</b>	<b>\$ 193,7</b>	<b>\$ 87,1</b>	<b>\$ 193,7</b>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit</b>				
Espèces	64,7	\$ 106,4	\$ 64,7	\$ 106,4
Quasi-espèces	22,4	87,3	22,4	87,3
	<b>87,1</b>	<b>\$ 193,7</b>	<b>\$ 87,1</b>	<b>\$ 193,7</b>
<b>Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation</b>				
Intérêts payés en espèces	128,6	\$ 144,1	\$ 159,6	\$ 173,7
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	32,8	10,9	99,6	78,4

# QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

## BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	30 juin 2015	31 décembre 2014
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	87,1	395,3
Débiteurs	469,8	449,4
Impôts sur le bénéfice	16,8	6,7
Stocks	205,8	212,2
Frais payés d'avance	61,3	38,0
Instruments financiers dérivés	20,9	-
Actifs détenus en vue de la vente	30,5	398,1
	<b>892,2</b>	<b>1 499,7</b>
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations	3 427,2	3 430,4
Actifs incorporels	1 179,2	945,8
Écart d'acquisition	2 737,7	2 714,6
Instruments financiers dérivés	585,2	400,9
Impôts différés	17,4	7,8
Autres éléments d'actif	93,9	79,3
	<b>8 040,6</b>	<b>7 578,8</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 932,8</b>	<b>9 078,5</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires	1,3	5,2
Créditeurs et charges à payer	577,0	650,2
Provisions	58,3	56,7
Revenus différés	308,7	283,0
Impôts sur le bénéfice	15,1	85,5
Instruments financiers dérivés	-	0,9
Tranche à court terme de la dette à long terme	23,9	230,1
Passifs détenus en vue de la vente	14,7	97,9
	<b>999,0</b>	<b>1 409,5</b>
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme	5 252,3	5 048,2
Instruments financiers dérivés	118,1	101,9
Débtentures convertibles	500,0	500,0
Autres éléments de passif	385,3	426,8
Impôts différés	555,0	528,8
	<b>6 810,7</b>	<b>6 605,7</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	326,4	327,2
Surplus d'apport	2,3	2,3
Bénéfices non répartis	341,3	238,9
Cumul des autres éléments du résultat global	(96,9)	(64,4)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>573,1</b>	<b>504,0</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	550,0	559,3
	<b>1 123,1</b>	<b>1 063,3</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>8 932,8</b>	<b>9 078,5</b>